

Eolien en mer et finances locales (EOLFIN), mai 2023

Sujet proposé	Analyse économique des effets du développement de l'éolien en mer sur les finances locales
Nom du candidat	<i>Pas encore identifié</i>
Spécialité du doctorat	<i>Economie</i>
Université d'inscription	<i>UBO à Brest</i>
Ecole doctorale	<i>EDSML (école doctorale sciences de la mer et du littoral)</i>
Encadrement	<i>Matthieu Leprince, professeur d'économie, HDR ; codirection possible Matthieu.leprince@univ-brest.fr;</i>
Laboratoire) d'accueil	<i>UMR AMURE (UBO, CNRS, Ifremer)</i>
Résumé	<p>La thèse a pour objectif d'analyser les effets sur les budgets communaux et intercommunaux du développement de l'éolien en mer. La thèse s'inscrit dans le champ de l'économie publique, de l'économie de l'environnement/énergie et de l'économie politique. Trois sujets de recherche seront investigués.</p> <p>Le premier sujet sera celui de l'évaluation des effets sur les recettes fiscales locales du développement de la filière de l'éolien en mer dans certains territoires en France. Les impôts concernés sont la taxe sur les éoliennes en mer bénéficiant à certaines communes littorales, mais également d'autres impôts payés par les activités économiques aux collectivités locales, par exemple dans les communes abritant des ports et servant de base de maintenance.</p> <p>Un deuxième sujet sera d'analyser les effets de la perception de recettes fiscales nouvelles liées aux parcs éoliens sur les stratégies fiscales et financières des communes et intercommunalités concernées. En particulier, le développement de l'éolien en mer incite-t-il les communes concernées à réduire la pression fiscale locale et sur quels impôts (THRS (taxe d'habitation sur les résidences secondaires), taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation foncière des entreprises,...) ? Ou bien l'effet est-il d'accroître les dépenses (et lesquelles) ?</p> <p>Enfin, la thèse cherchera à analyser les effets de l'enrichissement de certaines communes du fait du développement de l'éolien en mer sur le fonctionnement des systèmes locaux ou nationaux de péréquation des recettes fiscales locales. En particulier, quels sont les moyens pour les intercommunalités de s'approprier une partie des nouvelles recettes générées ?</p>
Mots clés	Parc éolien en mer, fiscalité locale, richesse fiscale, péréquation, commune

1) Enjeux scientifiques

La thèse a pour objectif d'analyser **les effets sur les budgets communaux et intercommunaux du développement de l'éolien en mer**. Selon les annonces d'E. Macron en 2021, 50 parcs éoliens verraient le jour en France d'ici 2050. La thèse s'inscrit dans le champ de l'économie publique, de l'économie régionale et de l'économie politique. Trois sujets de recherche seront investigués.

Un premier sujet sera celui de **l'évaluation des effets sur les recettes fiscales locales du développement de la filière de l'éolien en mer**. La **taxe sur les éoliennes en mer** sera tout d'abord étudiée pour simuler son rendement communal, puisqu'elle bénéficiera aux communes littorales d'où des installations sont visibles, en fonction de la distance au parc éolien en mer et de la population de ces communes. Mais le développement des parcs éoliens en mer ne concerne pas seulement la taxe sur les éoliennes en mer : sont aussi impactées les recettes tirées de nombreux impôts payés par les activités économiques aux collectivités locales (imposition forfaitaire des entreprises de réseau (IFER), cotisation foncière des entreprises (CFE) et autres)

et les recettes fiscales de collectivités plus éloignées des parcs éoliens en projet, par exemple dans le cadre du développement de l'activité portuaire dans des communes servant de base de maintenance. Si la disponibilité des données le permet, un comparatif pourrait être proposé avec le rendement fiscal de l'implantation des éoliennes terrestres et-ou des centrales nucléaires (environ 50 centrales sur 18 sites en France). L'enjeu est d'évaluer dans quelle proportion la géographie de la richesse fiscale des communes et intercommunalités est modifiée (ou susceptible de l'être, à terme) par le développement de l'éolien en mer et de comparer cet effet avec ce qui a été observé dans d'autres cas (nucléaire ou autres).

Un deuxième sujet sera d'analyser **les effets de la perception de recettes fiscales nouvelles liées aux parcs éoliens sur les stratégies fiscales et financières des communes et intercommunalités** concernées. Dans un contexte de réforme depuis 2017 de la fiscalité locale où les communes ne bénéficient plus que d'une taxe d'habitation résiduelle sur les résidences secondaires (THRS) et perdent des pans importants de la fiscalité locale sur les entreprises (cf la réduction des impôts dits « de production » comme la CVAE), nombre de collectivités s'interrogent sur leur intérêt à accueillir sur leur territoire des activités économiques pouvant générer des nuisances, mais aussi sur les moyens de compenser auprès des habitants ou des secteurs d'activités déjà en place les nuisances causées. En particulier, le développement de l'éolien en mer incite-t-il les communes concernées à réduire la pression fiscale locale et sur quels impôts (THRS, taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation foncière des entreprises,...) ? Que peut-on observer sur les 1ers sites éoliens en mer ? Un effet d'anticipation de la nouvelle « manne fiscale » peut-il être observé ? Ou au contraire la recette fiscale liée à l'éolien en mer induit-elle une modification des arbitrages en dépenses (éventuellement même avec un endettement local supplémentaire) ?

Enfin, la thèse cherchera à analyser dans quelle mesure la perception de recettes nouvelles liées aux parcs éoliens en mer suscite localement ou nationalement des **demandes de révision des systèmes locaux ou nationaux de péréquation** des recettes fiscales locales. En effet, les communes bénéficiaires des recettes nouvelles, devenues plus riches, pourraient perdre l'éligibilité à certaines dotations de péréquation de l'Etat ou des intercommunalités (dotation de solidarité communautaires notamment), et les intercommunalités pourraient aussi chercher à récupérer une partie des recettes liées au développement de l'éolien en mer afin de financer les projets d'infrastructure à mettre en place pour accompagner le développement de la filière. Un conflit potentiel de répartition des recettes fiscales liées à l'éolien en mer pourrait ainsi émerger, autant entre territoires qu'en leur sein (entre communes et intercommunalités). L'enjeu sera d'analyser les mobilisations émergentes pour réviser les « pactes financiers » localement négociés entre communes et intercommunalité, et leurs effets sur les budgets des collectivités concernées et notamment les montants et critères des systèmes de péréquation utilisés localement.

Ces 3 sujets de recherche pourront mobiliser des concepts et travaux issus du champ de l'économie publique et de l'économie politique des ressources naturelles, notamment celui de la « malédiction des ressources naturelles locales » (« Local natural resource curse » ; cf Borge et Rattso (2015) et autres travaux récents tels que Andersen et al (2022), travaux qui soulignent à quel point le fait de disposer localement d'une ressource naturelle exploitable (ici les barrages hydroélectriques en Norvège) constitue une rente susceptible d'influencer nombre de comportements économiques (publics notamment)).

2) Collaborations et contexte partenarial

Le projet de thèse pourra s'appuyer sur les liens déjà établis au sein du réseau FiL (FINances Locales), notamment avec certaines associations d'élus locaux concernées par ces sujets (Intercommunalités de France (ex-AdCF) et ANEL (association nationale des élus du littoral))

et avec l'Observatoire des finances et de la gestion locale (OFGL) dont Matthieu Leprince est membre du comité scientifique et technique. La thèse mobilisera les données mises à disposition par l'OFGL.

Selon l'appropriation des sujets par le ou la doctorant.e, une codirection pourra être envisagée pour compléter le dispositif d'encadrement.

La thèse de doctorat en économie EOLFIN (éolien en mer et finances locales) constitue l'une des 3 thèses en économie qui sont accueillies au sein de l'UMR AMURE sur le thème de l'éolien en mer, constituant une opportunité rare de constituer un petit groupe de doctorants localisés à Brest sur des thématiques proches. Ces 3 thèses sont elles-mêmes rattachées à un plus vaste projet de recherche mobilisant une quinzaine de chercheurs de l'UMR AMURE en économie et droit pour une durée de 5 ans au sein d'un collectif national regroupant sociologues, politistes et autres chercheurs en SHS et financé par l'ADEME (2023-2027). La ou le candidat.e devra donc s'impliquer dans ce collectif local et national et pleinement apporter sa contribution aux travaux collectifs qui seront programmés pendant la durée de la thèse.

Prise de contact : entre le 1^{er} et 14 juin 2023, écrire le plus rapidement possible avec CV et LM à Matthieu.leprince@univ-brest.fr pour échanger sur le sujet (RV possible en visioconférence) et les modalités d'examen des candidatures dans le cadre de l'ED Sciences de la mer et du littoral. <https://theses.doctorat-bretagneoire.fr/sml/campagne-2023>

Sélectionner l'onglet SHS ; sujet disponible à la candidature au sein du laboratoire AMURE (UMR CNRS), avant le 14 juin 2023.

Profil souhaité : étudiant.e en économie avec intérêt pour les problématiques d'économie de l'environnement/énergie, d'économie publique et d'économie politique.

3) Bibliographie

Andersen et al (2022), The zero-rent society: Evidence from hydropower and petroleum windfalls in Norwegian local governments, **Journal of Public Economics**, 2022, 209, mai, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2022.104650>

Borge L & Parmer P & Torvik R (2015), Local natural resource curse?, **Journal of Public Economics**, 2015, 131, 101-114, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2015.09.002>

Chabrol M & Grasland L (2016), Fiscalité locale des énergies renouvelables, un levier incertain de développement local (France), **Cybergeog**, <https://journals.openedition.org/cybergeog/27488?lang=es>

Frère Q & Leprince M. & S. Paty et (2014), "The impact of inter-municipal cooperation on local public spending", **Urban Studies** (2014), June, vol. 51 no. 8, pp. 1741-1760; avec <https://doi.org/10.1177%2F0042098013499080>

Leprince M et Pourieux M (2020), « Simplifier les péréquations financières ? Une analyse des sources d'hétérogénéité entre dispositifs nationaux et locaux » ; in **Prospective et co-construction des territoires au 21^{ème} Siècle**, sous la direction de Isabelle Laudier et Lucie Renou, Actes du colloque (2018) de Cerisy, Herman ed.

Leprince M et Pourieux M (2018), L'impact des dotations de péréquation sur les dépenses locales : une évaluation sur données communales en France, **Revue d'économie financière**, 2018/4 (N° 132), pages 107 à 119, <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2018-4-page-107.htm?contenu=resume>

Meyer T (2017), Le nucléaire et le territoire : regards sur l'intégration spatiale des centrales en France, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/nucleaire-territoires-france>
<https://www.eoliennesenmer.fr/>